

Les Roches Blanches, la Croix des Maures et le Fort Freinet



Une randonnée proposée par randodusamedi

Dans l'arrière pays de Saint-Tropez, une belle randonnée qui permet de découvrir la vieille ville de La Garde-Freinet, de beaux paysages de garrigues et de forêts de chênes liège, ainsi que les Roches Blanches, un affleurement rocheux de quartz. Sans oublier la Croix des Maures et Fort Freinet creusé dans le rocher au Moyen Âge.

Durée	3h 40	Difficulté	Moyenne
Distance	9,46 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	344 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	343 m	Commune	La Garde-Freinet (83680)
Point haut	636 m	Région	Massif des Maures
Point bas	322 m	2 pas le chemin qui descend complètement à gauche	



Trace n° 2710724

Description

Départ au parking des Teilles aménagé en bas de la vieille ville, Rue des Teilles à [La Garde-Freinet](#).

Le circuit est balisé avec un Rectangle Jaune.

(D/A) Du parking, suivre à droite la Rue Indigo qui se transforme en escalier. Continuer à gauche sur la Rue des Jardins et quasiment en face, Rue de la Fontaine Vieille. À la place du marché, admirer la belle fontaine qui date de 1812 avec son panneau descriptif.

Tourner à gauche puis tout de suite après à droite dans la Rue du Noyer. Repérer l'ancien marché au poisson avec son panneau descriptif. Virer ensuite à gauche Rue des Aires.

(1) Tout de suite après, tourner à droite Rue de Famorane. Elle continue tout droit et devient Chemin du Débat. La rue fait une épingle à droite. Au milieu de l'épingle, continuer tout droit sur le chemin qui entre dans la forêt.

(2) Au croisement, il y a plusieurs possibilités, notamment le chemin du retour. Suivre le chemin le plus à gauche balisé rectangle Jaune. Continuer jusqu'au pylône. Poursuivre alors en face et ne pas emprunter le grand chemin à droite. Le chemin longe la ligne de crête et arrive à un banc de quartz blanc. Continuer le long de la ligne de crête. Par beau temps, superbe vue sur le Golfe de [Saint-Tropez](#). **descente raide**

(3) À ce croisement, virer à droite en épingle sur le grand chemin nommé la Route des Crêtes Parc Robert qui redescend jusqu'à un nouveau croisement avec une citerne d'eau.

(4) Tourner à droite et continuer à descendre la Route des Crêtes. Plus loin, ignorer la piste qui mène aux antennes et rejoindre un nouveau croisement à 30 m de celui passé à l'aller.

(2) Continuer à descendre sur la Route des Crêtes. 600 m plus loin le balisage indique de tourner à droite sur un sentier qui longe la route, va passer près d'un réservoir d'eau et ensuite redescend pour retrouver la Route des Crêtes. Arriver au parking de la Croix des Maures.

(5) Aller au bout du parking et continuer sur le chemin en veillant à bien suivre le balisage. Atteindre la Croix des Maures construite en 1900.

(6) Continuer tout droit en suivant le balisage.

(7) Laisser sur la droite le chemin qui redescend directement vers la Garde-Freinet et monter vers [Fort Freinet](#) (suivre les pancartes).

(8) Admirez ce fort bâti au Moyen Âge avec ses pièces creusées dans le rocher. Bien repérer le balisage pour passer côté Ouest dans l'impressionnant fossé creusé dans le rocher. Un peu plus loin, admirer les réserves d'eau au fond du fossé.

(9) Continuer sur la gauche le sentier qui descend.

(10) Suivre à droite le grand chemin qui nous ramène au village. Avant la première maison, prendre le sentier à gauche, Chemin de Bellevue, puis tourner à droite sur la Rue Saint-Joseph. Au bout, tourner à gauche dans la Rue des Jardins déjà empruntée au départ. Arriver au parking des Teilles (D/A).

Informations pratiques

Il est possible de se garer au parking près de la Croix des Maures vers le point de la randonnée. Sur le GPS chercher Chemin du

Points de passage

- D/A Parking Rue des Teilles La Garde-Freinet**
N 43.319761° / E 6.469907° - alt. 322 m - km 0
- 1 Route de Famorane**
N 43.316827° / E 6.468078° - alt. 357 m - km 0.49
- 2 Carrefour de la boucle**
N 43.308243° / E 6.463797° - alt. 495 m - km 1.72
- 3 Carrefour en épingle**
N 43.299194° / E 6.450032° - alt. 567 m - km 3.76
- 4 Carrefour Route des Crêtes (citerne)**
N 43.308274° / E 6.44986° - alt. 506 m - km 5.14
- 5 Parking de la Croix des Maures**
N 43.316815° / E 6.465004° - alt. 435 m - km 7.74
- 6 Croix des Maures**
N 43.318723° / E 6.46539° - alt. 434 m - km 8
- 7 Pancarte Fort Freinet, tout droit**
N 43.320494° / E 6.464663° - alt. 409 m - km 8.21
- 8 - Fort Freinet**
N 43.321324° / E 6.46375° - alt. 448 m - km 8.41
- 9 Sentier à gauche**
N 43.321725° / E 6.463545° - alt. 432 m - km 8.5
- 10 Croisement avec grand chemin, à droite**
N 43.322177° / E 6.465803° - alt. 364 m - km 8.74
- D/A Parking Rue des Teilles La Garde-Freinet**
N 43.319258° / E 6.470229° - alt. 324 m - km 9.46

Débat à La Garde-Freinet et continuer jusqu'au parking de la Croix des Maures.

Pendant les périodes à forts risques d'incendies, l'entrée dans le Massif forestier (piétons, vélos, motos et autos) est interdite. Le Préfet décide de sa fermeture. Les randonneurs doivent s'informer de la situation, soit auprès du Point Infos Tourisme et Animations (00 33 (0) 4 94 56 04 93), soit par internet sur le site <http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs...>

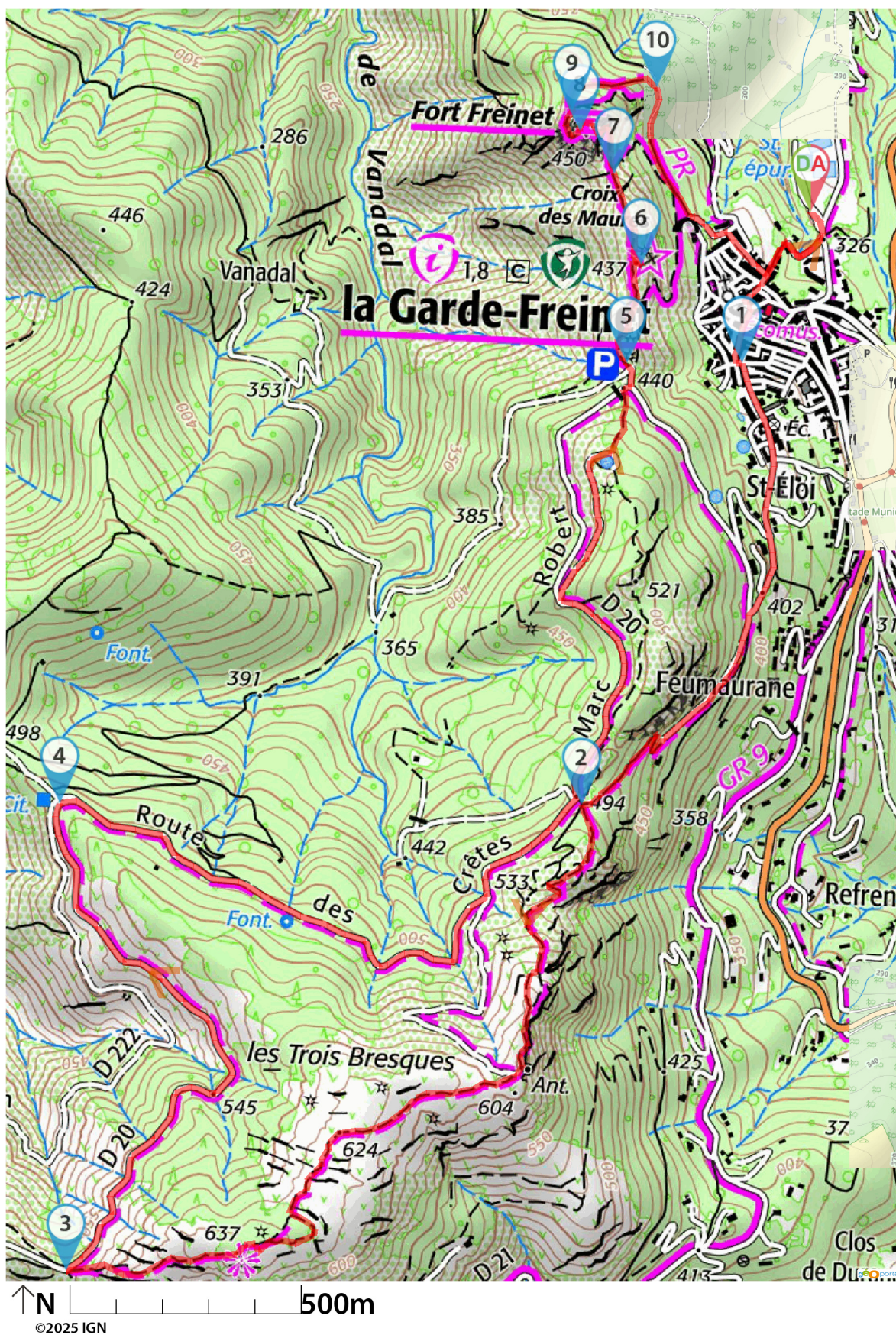
À voir

Fort Freinet

Une forteresse fut construite au Moyen Âge. On ne sait pas si elle remonte au temps des Sarrasins qui auraient débarqué au IXe siècle. À partir de 1965, plusieurs campagnes de fouilles permirent de mettre à jour la forteresse. Le fossé est entièrement taillé dans la roche. Il fait office de réserve d'eau.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-roches-blanches-la-croix-des-maures/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

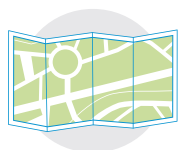
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



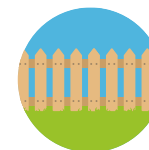
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



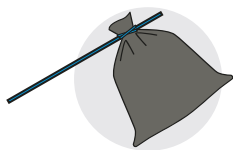
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.